

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

CONSEIL
D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DE L'ARDÈCHE



CONSEILLER
ACCOMPAGNER
FORMER
INFORMER ET
SENSIBILISER

« Paysages mobilisés » ! « Places aux femmes » ! « Prends ton casque » !

Durant l'année 2022, le CAUE a conduit de nouvelles actions qui offrent des regards différents sur notre cadre de vie. Ces démarches originales nous conduisent à nous questionner sur nos pratiques en matière d'aménagement du territoire en veillant à partager les espaces, à favoriser dans les projets frugalité et inventivité et surtout à s'adapter aux effets déjà bien présents du changement climatique.

Documents d'urbanisme et nouveaux quartiers, constructions neuves et extension ou réhabilitation de bâtiments, aménagement d'espaces publics et traversées de villages : notre CAUE a été fortement sollicité sur l'ensemble du département pour accompagner les communes et communautés de communes.

L'équipe du CAUE s'est également consacrée au conseil architectural gratuit qui a été proposé tout au long de l'année aux ardéchois, à l'organisation de nombreux temps de formation et de sensibilisation et à conforter les liens avec ses partenaires techniques.

Ce bilan d'activité offre en quelques pages un aperçu de la diversité des interventions du CAUE sur le département.

Ces actions et ces accompagnements de collectivités témoignent de la qualité de l'expertise de toute l'équipe du CAUE qui a été mobilisée sur de nombreux sujets et a su y répondre avec efficacité. Je tiens à la remercier pour son investissement.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs renouvellements dans l'équipe technique du CAUE et par la mise en place d'un bureau composé de membres issus du Conseil d'Administration pour gérer au quotidien notre association. Je tiens à remercier les membres de notre association, du Conseil d'Administration et du bureau qui se sont mobilisés pour le CAUE de l'Ardèche.

Cette mobilisation s'est notamment traduite par l'élaboration d'un nouveau projet d'orientation du CAUE pour la période 2023/2026. Accompagnement de projets frugaux et inventifs pour s'adapter aux enjeux du changement climatique, partage d'une culture de la qualité du cadre de vie, développement de formes d'habitat attractives, contribution à de nouvelles pratiques en matière de constructions et d'aménagement de l'espace, sensibilisation des plus jeunes : le programme est ambitieux.

Au sein de l'ingénierie départementale, le CAUE s'engage pour innover, préserver les patrimoines, être au plus proche des collectivités et en appui au Département de l'Ardèche.

Le soutien du Département à ce projet d'orientation sera essentiel. Les échanges engagés en 2022 avec le Département doivent se poursuivre pour établir une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens définissant les modalités de partenariat et garantissant une visibilité dans l'action du CAUE au service des collectivités et des habitants.

A travers le nouveau projet d'orientation, l'année 2023 sera l'occasion de conforter des actions emblématiques du CAUE et d'en lancer de nouvelles afin de partager une culture de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale avec notamment la construction d'une offre pédagogique et une programmation culturelle illustrée par de nouvelles expositions.

La préservation du cadre de vie et l'attractivité de l'Ardèche passe par des projets d'aménagement de qualité : le CAUE est prêt à relever le défi avec ses partenaires !

Christian FEROUSSIER

Président du CAUE de l'Ardèche
Vice-Président du Département de l'Ardèche

Membres de l'État

Jean-Pierre GRAULE, directeur DDT et un représentant de la DDT
Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France
Thierry AUMAGE, directeur académique des services de l'Éducation nationale

Membres des collectivités locales

Pierre MAISONNAT, conseiller départemental
Ingrid RICHOU, conseillère départementale
Christian FEROUSSIER, président du CAUE, conseiller départemental
Laurent MARCE, conseiller départemental
Sandrine CHAREYRE, vice-présidente du CAUE, conseillère départementale
Laurence ALLEFRESDE, conseillère départementale

Représentants des professions concernées

Céline VIDALLET, représentant l'ordre des architectes
Julien MOUNARD, représentant le syndicat des géomètres-experts Drôme-Ardèche / suppléant : Sylvain NYSIAK
Florine LACROIX, représentant l'association régionale de la fédération française du paysage
Célia AUZOU, architecte diplômée d'État

Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans

Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac
Francis DOUILLET, vice-président de SOiHA Ardèche
Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi, membre du bureau CAUE
Hélène LACROIX, trésorière du bureau du CAUE
Brigitte MOREL, particulière, secrétaire du bureau du CAUE
Hervé OZIL, particulier
Robert ROUX, particulier, vice-président du CAUE

Personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement

Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Représentant élu par l'ensemble du personnel du CAUE siégeant avec voix consultative

Wesley BAUDEZ

Personnes invitées avec voix consultative

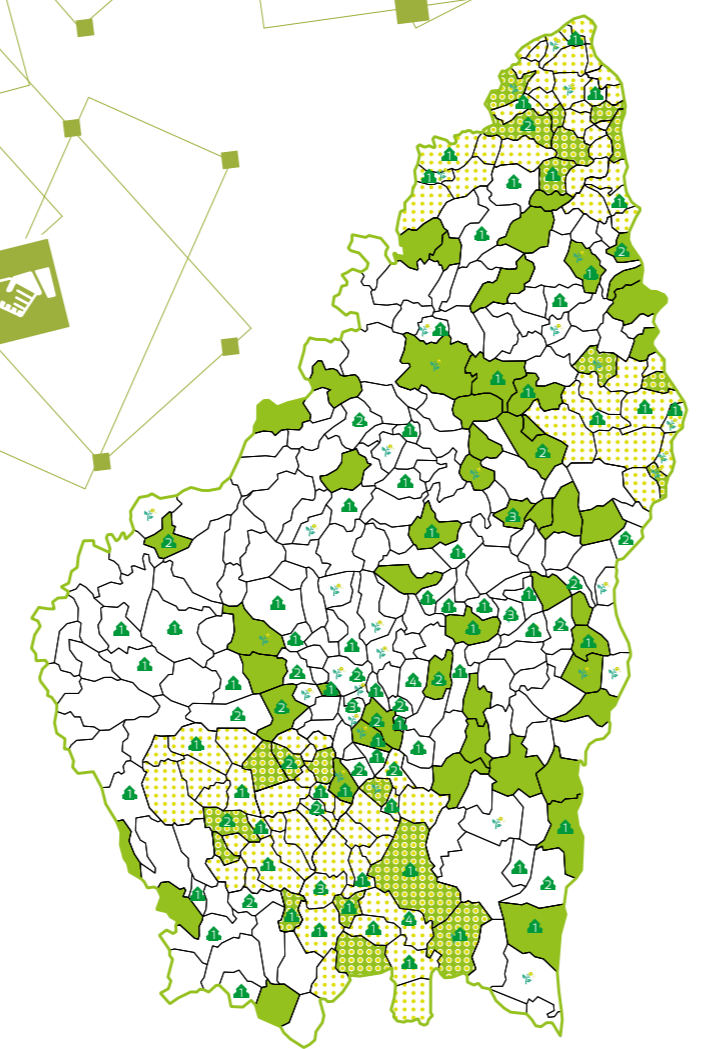
Ali Patrick LOUAHALA, représentant de l'AMF 07
Benoît CLARET, président de la chambre d'agriculture
Fabienne MUNOZ, présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat
Marc SOUTEYRAND, président de la chambre de commerce et d'industrie
Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron

Les membres adhérents

88 COMMUNES / 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
8 ORGANISMES DIVERS ET PARTICULIERS

L'équipe technique

Jérôme DAMOUR - Directeur
Jules ABEL - Conseiller Paysagiste
Isabelle BARUT - Assistante administrative et d'accueil
Wesley BAUDEZ - Infographiste
Kévin DOUSSAINT - Conseiller Paysagiste
Sabine GUIDUBALDI - Conseillère Architecte - Urbaniste
Vincent LHERM - Conseiller Architecte
Guylaine MAGNIEZ - Conseillère environnement
Séverine MONDINO - Chargée de communication et projets culturels
Hélène PAGE - Conseillère Urbaniste
Anaïs PIOLET - Conseillère Urbaniste
Jean-Luc PRAS, Comptable
Myriam VAUTHIER - Conseillère Architecte - Urbaniste
Patrick YIU - Conseiller Architecte



LES COMPTES

Côté dépenses, les charges de fonctionnement sont restées globalement stables entre 2021 et 2022 (+ 2 108 euros).

Les frais de fonctionnement ont été maîtrisés malgré l'augmentation de certains postes de dépenses.

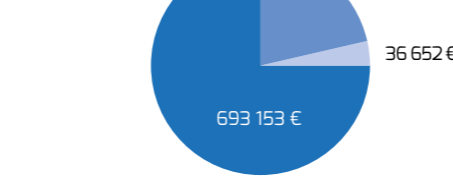
Concernant les actions portées par le CAUE, les dépenses ont été inférieures au budget prévisionnel, certaines actions n'ayant été qu'en partie engagées ou ayant été décalées dans le temps.

Les charges liées au personnel ont peu évolué : l'augmentation du point d'indice a été absorbée par un montant de rémunérations moins important (temps de latence entre renouvellement de salariés).

Côté recettes, la part départementale affectée de la taxe d'aménagement correspondant à la convention d'accompagnement entre le Département et le CAUE a été maintenue à hauteur de 600 000 euros.

Les recettes liées aux conventions ont retrouvé le niveau moyen constaté ces dernières années après une hausse exceptionnelle en 2021.

CHARGES
930 291 €



Après une baisse régulière lors des trois dernières années, le montant des adhésions a fortement augmenté en 2022 retrouvant le niveau atteint en 2018.

Des recettes prévisionnelles liées au programme d'actions n'ont pas été perçues compte tenu du décalage dans le temps de certaines actions qui n'ont pu être complètement engagées ou finalisées.

L'année 2022 s'est achevée sur un déficit de 132 577 euros. Ce déficit, qui était prévu, a été compensé par un prélèvement sur le fonds associatif.

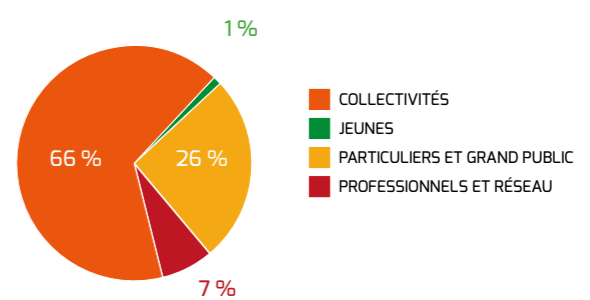
Les prélèvements sur le fonds associatif ne pourront pas être maintenus à ce niveau sur les prochaines années. Afin de pérenniser les moyens d'intervention du CAUE et de garantir la qualité des missions portées par le CAUE, une évolution du montant de Taxe d'Aménagement reversé par le Département de l'Ardèche sera nécessaire.

Une augmentation du montant des conventions a été votée lors du conseil d'administration du 15 décembre 2022 et sera effective en 2023.

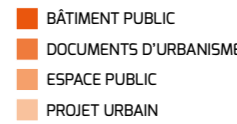
RECETTES
797 714 €



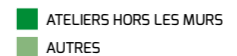
MOBILISATION DU CAUE PAR PUBLIC



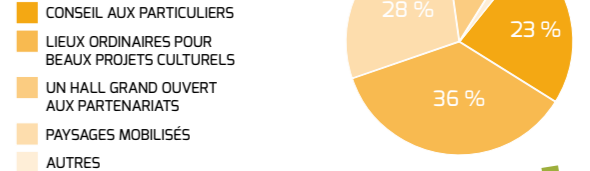
COLLECTIVITÉS



JEUNES



PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC



BOURG-SAINT-ANDÉOL**RÉNOVATION DU PARC PRADELLE**

La commune de Bourg-Saint-Andéol a été accompagnée en 2021 dans une réflexion prospective sur ses opportunités de développement via la démarche « Atelier des territoires », pilotée par les services de l'État.

La même année, la commune s'est inscrite dans le dispositif d'accompagnement « Petites Villes de Demain » et a pu bénéficier d'un appui technique dans la définition d'une stratégie d'actions à engager sur son territoire.

Le parc Pradelle a été identifié parmi les 4 secteurs à enjeu prioritaire. Ce parc, situé à l'interface du centre historique et des nouveaux quartiers, est l'un des rares espaces publics donnant accès à un espace végétalisé de proximité mais il est aujourd'hui sous-utilisé par les habitants et visiteurs.

L'objectif du travail mené en concertation avec différents partenaires (La Cascade, l'office du tourisme, écoles et élus) a été d'identifier les besoins et de définir une programmation d'ensemble. La volonté de réfléchir le parc dans sa globalité physique, afin d'activer et de rendre accessible chacun des 3 sous-espaces identifiés, s'est matérialisée par des propositions de projets aux niveaux d'investissement différents. Suite à la proposition d'un coût prévisionnel pour l'opération, les élus ont pris conscience de l'importance de définir un programme détaillé. À la suite de cette clarification programmatique, la commune a souhaité se laisser du temps pour définir une ambition de projet partagée.



© commune Le Teil

**LE TEIL****TRANSFORMATION DE L'ÎLOT ROBESPIERRE**

Le séisme qui a eu lieu en novembre 2019 a fortement touché le quartier du Frayol, un des trois hameaux historiques du Teil et plus particulièrement un de ses îlots, l'îlot Robespierre.

Ce dernier, constitué d'une imbrication d'immeubles qui ont dû être démolis car trop endommagés pour être réparés, connaîtra prochainement un renouveau. Suite à la réflexion menée avec le CAUE, l'équipe de professionnels a été recrutée il y a quelques mois, afin de réfléchir à la transformation du lieu. Pouvoir aérer ce tissu dense en octroyant aux habitants de l'îlot, mais aussi du quartier, une place végétalisée a été une priorité communale.

De plus, soucieuse d'offrir aux habitants un espace qui leur ressemble et corresponde à leurs besoins, la commune a souhaité que cette transformation se déroule avec les habitants. C'est pourquoi, l'équipe de concepteurs en charge du projet a organisé un premier atelier participatif au printemps dernier.

Face aux enjeux écologiques et aux matériaux disponibles, il a été demandé aux concepteurs de privilégier le réemploi en utilisant et valorisant les matériaux issus des différentes démolitions/déconstructions qui avait été stockés par les services techniques. « Faire avec » n'est donc pas un vain mot, de nouvelles pratiques frugales et partagées sont en train d'éclorre.

SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX

ATELIERS PARTICIPATIFS POUR LA REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Le CAUE a accompagné la commune de Saint-Michel-de-Chabrilanoux afin de réfléchir à l'aménagement de la traversée de village. Ce travail s'est inscrit dans la programmation des travaux de chaussée envisagés par le Département sur la route départementale 2 qui fait partie intégrante de l'espace public du village.

L'objectif communal a été de mettre en cohérence cette future opération avec les problématiques rencontrées par les habitants dans ce cœur de village.

Le CAUE a organisé deux ateliers participatifs afin d'alimenter le diagnostic et les scénarios d'aménagement. Ces démarches ont permis aux habitants de formuler leurs principales préoccupations, d'identifier les usages actuels, les besoins et envies de chacun. La mobilisation des habitants a pris des formes variées avec une première balade déambulatoire amenant le « faux procès de la traversée » du village, incitant à faire émerger les points forts et les points noirs à prendre en considération, les différences de points de vue et à repérer les conflits d'usages sur ces espaces publics.

L'équipe municipale a ainsi pu trouver collectivement les solutions les plus adaptées, celles que les habitants et les usagers s'approprient le mieux.

À l'issue de ce premier temps de concertation, le CAUE a réalisé une synthèse pour le conseil municipal, qui a décidé des priorités d'action.

Le CAUE a ensuite présenté des scénarios en réunion publique sur lesquels les habitants ont pu s'exprimer afin que les élus puissent établir une feuille de route, pour agir concrètement en 2023.



JOYEUSE

RENOUVELLEMENT PROGRAMMATIQUE DE L'ANCIEN COLLÈGE

La communauté de communes du Pays Beaume Drobie met en œuvre un programme ambitieux sur le site libéré du collège de la vallée de la Beaume.

L'ancien équipement scolaire construit dans les années 60 au nord du cœur historique va se transformer en pôle intercommunal. Plusieurs programmes dédiés ont été identifiés : siège intercommunal, services touristiques, médiathèque, Polinno, centre médico-social et autres locaux, répartis dans les 5 bâtiments et sur plus de 3000 m².

Plusieurs entités partenariales d'ingénierie et de conseil ont été mobilisées pour préparer le projet : le CAUE, le SDEA, l'ANCT, Ernst & Young. Le projet se développe en phase opérationnelle avec l'agence Fabre Architecture.

Le CAUE a produit une base de travail préalable avec plusieurs temps autour du diagnostic des bâtiments et du site, de la multifonctionnalité, de la rénovation architecturale et énergétique globale de ce bâti moderne. La localisation, la gestion des volumes, des surfaces perméables, l'ouverture et le partage public ont fait l'objet des échanges avec les conseillers et techniciens communautaires mobilisés pour ce projet phare du mandat.

Le projet communautaire s'est étoffé au cours de l'accompagnement et de nouvelles contraintes ou opportunités l'ont fait évoluer : services, culture, activités créatives et numériques.

L'architecte conseiller a assuré un suivi et une interface jusqu'au passage de relais opérationnel.

Ce projet montre l'intérêt et la pertinence du CAUE pour l'aide à la programmation, à la décision et à la stratégie. Il va se développer en plusieurs étapes d'études et de travaux avec des services actifs sur le site dès 2023.

CC GORGES DE L'ARDÈCHE

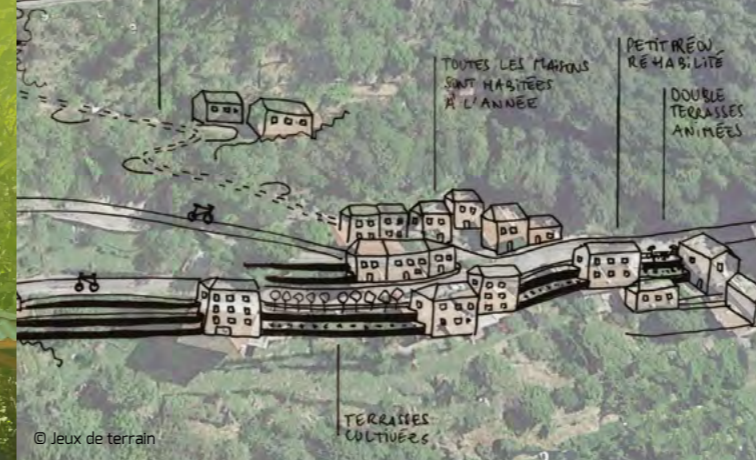
ATELIERS PARTICIPATIFS POUR LES ÉLUS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES GORGES DE L'ARDÈCHE DANS LE CADRE DU PLUI

Le CAUE a animé 2 journées de travail sur le terrain : un atelier «décryptage du paysage» et une journée de visite de l'espace public de l'Enclos à Lanas et un quartier récent aménagé à Saint-Julien-du-Serre.

Depuis le Rocher de Sampzon, les élus ont profité d'une matinée pour réaliser une lecture partagée du paysage. L'objectif était de définir ce qui fait commun ou débat vis-à-vis des valeurs paysagères des Gorges de l'Ardèche. Ils ont ensuite poursuivi l'exercice au centre de Ruoms, pour parler du rôle du paysage dans les projets d'aménagement.

Lors de la journée de visite de sites, les élus ont pu échanger avec Marie-Christine DURAND, maire de Lanas, et Vincent CERVINO, adjoint, sur la réalisation de l'Enclos, un espace public fédérateur au centre du village qui participe à sa revitalisation. Ensuite, ils se sont rendus à Saint-Julien-du-Serre, pour visiter le quartier d'habitation des Bruges. Ils ont pu échanger avec le maire Jean-Luc ARNAUD autour du choix de la forme urbaine du quartier, où l'objectif était de répondre aux enjeux paysagers et de densité.

Ces journées de terrain ont permis aux élus d'échanger sur des exemples concrets et de confronter leur vision du territoire, en vue de finaliser l'écriture des grandes orientations du projet de PLUi.



SAINTE-MARGUERITE-LA-FIGÈRE

LE PETIT PRÉOU, UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE

Le petit Préou (bâtiment traditionnel ardéchois accroché à la pente) est un lieu hautement symbolique dans la mémoire des habitants de Sainte-Marguerite puisque c'était le café-bar du village. Longtemps fermé, suite au départ de son propriétaire, le bâtiment a été racheté par la commune.

En 2019, de jeunes professionnels de l'aménagement venus s'interroger sur le devenir de plusieurs communes ardéchoises, ils avaient fait émerger l'importance de redonner vie au petit Préou.

L'espace d'une soirée, l'idée folle de rouvrir le café-bar a plané, l'imaginaire des habitants et de l'équipe municipale s'est emballé : quel bonheur de retrouver ce lieu de leur jeunesse.

Si au départ l'idée était séduisante, la mise en œuvre s'est avérée plus complexe et finalement moins en adéquation avec le contexte et les modes de vie actuels. Pied-de-Borne, la commune d'en face, n'est qu'à 10 mn et offre toutes les aménités possibles. Qu'à cela ne tienne, il n'y aurait plus de café-bar à Sainte-Marguerite mais le petit Préou connaîtrait un nouvelle vie. Devant une demande accrue de logements, la commune a fait appel au CAUE pour l'aider à transformer ce lieu de mémoire en logements. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée en février 2021 et a révélé tout le potentiel du bâtiment.

**Il y aura désormais deux logements au petit Préou.
L'aventure continue.**

RÉSEAU DES ACTEURS DE L'URBANISME

RENFORCEMENT DES ACTIONS DU RÉSEAU

Co-animé par le CAUE et le PNR des Monts d'Ardèche, ce réseau est construit à l'échelle départementale. Il rassemble deux fois par an tous les techniciens de l'urbanisme des collectivités et structures institutionnelles ardéchoises pour échanger sur les méthodes employées, le programme de formation des urba-sessions, et construire des passerelles sur des sujets plus transversaux.

Fin 2022/ début 2023, trois ateliers de travail supplémentaires d'une vingtaine de participant.es chacun se sont tenus. Les échanges ont été riches sur des sujets phares du moment : ZAN, habitat léger, règlements de PLU(i). Le besoin de poursuivre des temps d'échanges techniques a été exprimé unanimement !

URBA-SESSIONS

FORMATIONS POUR LES ÉLUS ET TECHNICIENS ARDÉCHOIS

Les thématiques des formations Urba-sessions co-organisées par le CAUE de l'Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche sont inscrites dans les actions portées par le Réseau des acteurs de l'urbanisme ardéchois. Pour l'année 2022, plusieurs sessions de formation ont eu lieu :

- webinaire dédié aux nouveaux objectifs de la loi Climat : « projets d'urbanisme et résilience » (28 participants),

- webinaire (28 participants) sur « urbanisme et mobilités »,

- voyage d'étude sur la question des énergies renouvelables et du photovoltaïque, (28 participants)

- webinaire sur l'habitat léger (50 participants),

- webinaire sur la gestion alternative des eaux pluviales (28 participants).



LES BONS PLAN(T)S DU 07

ÉDITION 2022

Comme chaque année, le CAUE est parti à la rencontre des communes qui le souhaitent pour apporter son conseil et son expertise en matière de qualité du cadre de vie. Cette tournée est également l'occasion de répertorier puis de valoriser les démarches exemplaires, originales ou innovantes menées par les collectivités en matière de végétalisation des espaces publics.

De mi-mai à mi-juillet, un comité technique composé de professionnels venus d'horizons différents a ainsi visité 35 communes du département. En fin d'année, ce sont quatre « bons plan(t)s » qui ont été présentés à l'Hôtel du Département :

- la forêt urbaine d'Annonay
- la démarche de fleurissement participatif de Bourg-Saint-Andéol
- le poulailler communal de Guilherand-Granges
- le système de récupération d'eau et d'irrigation du parc de Vals-les-Bains

A l'échelle régionale, les communes de Saint-Désirat et du Cheylard ont également eu le plaisir de se voir attribuer la 2^{ème} fleur du label « Villes et villages fleuris ».

Autour des « bons plan(t)s », c'est un réseau qui continue à se tisser avec les techniciens des collectivités. La bourse intercommunale de dons de plants organisée en amont de la cérémonie des « bons plan(t)s » en fin d'année est une illustration de cette possibilité d'échanger et de mettre en partage plants, expériences et savoir-faire.

PRENDS TON CASQUE !

VISITE DE CHANTIERS EXEMPLAIRES
POUR ÉLUS ET TECHNICIENS

**Installer la cantine des écoles à la maison des personnes âgées,
un temps pour croiser les générations ?**

Après plusieurs années d'usages « positifs », l'intention ne fait plus recette. À la maison d'accueil pour personnes âgées (MAPA), on y est de plus en plus âgés.

Les élèves, eux, sont de plus en plus nombreux : un service de restauration plus court est alors instauré pour servir les plus jeunes. Au contraire, les plus âgés ont besoin davantage de temps.

En 2019, la commune de Vernosc-lès-Annonay sollicite le CAUE de l'Ardèche pour un accompagnement vers un nouveau lieu de restauration scolaire à construire, le projet architectural est lancé en 2021.

L'action « **Prends ton casque** » a permis de découvrir le chantier de la nouvelle cantine : une construction bois inspirante adossée à la rénovation de la salle d'animation du Fraissee.

Le moment choisi pour la visite a coïncidé avec la fin de la phase gros-oeuvre du chantier permettant une vue sur la mobilisation du bois en structure. L'équipe de Fabriques (architectes et paysagistes) a présenté le projet et les exigences du programme, notamment l'articulation entre le bourg et la campagne.

Le élus ont témoigné de ce qui a motivé l'implantation de cet équipement dans le centre-bourg : retrouver et réhabiliter un bien communal remontant à la III^{ème} République.

Les futurs usagers, élèves et habitants, ont également bénéficié de ce temps de discussion entre élus et partagé le récit initial du projet.

**5 À 7, PREMIERS ÉCHANGES RÉEMPLOI**

TRAVAILLER, ÉVOLUER ET AFFINER
NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Deux événements partenariaux dédiés aux professionnels ont eu lieu en fin d'année 2022.

Pour le premier, le CAUE a été le partenaire privilégié des rencontres professionnelles portées par 3 architectes et paysagistes, qui ont permis d'initier, de développer des réflexions et des affinités pour mieux répondre aux enjeux du cadre de vie et de la ruralité.

L'ancien camping de Saint-Vincent-de-Barrès (qui a été l'objet d'un accompagnement du CAUE) a accueilli plusieurs dizaines de professionnels et de personnalités pour des échanges riches, des conférences pertinentes, des tables rondes animées et des loisirs sympathiques. 3 conseillers du CAUE se sont mobilisés pour préparer, participer et animer deux temps sur le devenir du site et sur l'accompagnement des projets ruraux et frugaux.

Le second temps professionnel s'est déroulé le 1^{er} décembre à Saint-Julien-en-Saint-Alban. Ce « 5 à 7 de l'écoconstruction » sur le réemploi a été monté avec l'ALEC, Fibois et la Chambre de métiers et de l'artisanat. Trois temps ont ponctué cette rencontre professionnelle :

- Une habitation neuve en bois a été ouverte à la visite pour découvrir plusieurs composants ou solutions issus du réemploi. La collaboration entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre a été particulièrement remarquable.
- L'architecte / accompagnatrice du collectif Re.source a ensuite présenté sa pratique, son expérience et ses différentes missions autour du recyclage et du réemploi.
- Et pour compléter la découverte de cette filière à potentiel et à forts enjeux, un professionnel isérois a transmis l'expertise d'Éco'Mat 38, structure spécialisée dans la déconstruction et le réemploi.

PLACES AUX FEMMES !

LES ESPACES PUBLICS RURAUX ONT-ILS UN SEXE ?

Dans le prolongement du colloque organisé en novembre 2021, trois résidences se sont déroulées sur l'année 2022 dans trois communes du département pour observer les usages de certains espaces publics par les filles et les femmes et proposer aux collectivités des pistes pour un partage plus égalitaire des différents équipements.

Les élus d'Alba-la-Romaine, de Saint-Julien-d'Intres et de Lalevade-d'Ardèche se sont prêtés au jeu et ont pris le risque de dire « oui » au CAUE. Chercheuses et artistes ont pris leurs quartiers pendant quelques jours pour observer, rencontrer les habitants et les usagers d'équipements récemment inaugurés ou en cours de restructuration.

A Alba-la-Romaine, c'est la cour de récréation qui a été questionnée, la manière dont filles et garçons s'approprient les espaces et les jeux qu'il est possible de pratiquer. A Saint-Julien-d'Intres et à Lalevade-d'Ardèche, deux équipements de loisirs des jeunes ont permis d'interroger les usages, la prise en compte de la parole des femmes et de leurs attentes pour la réalisation d'aménagements communaux.

En 2023, l'aventure continue avec la création d'une exposition et sa diffusion dans le département de l'Ardèche et ailleurs. L'occasion idéale d'envisager sous un angle différent la création d'espaces ou d'équipements publics !



PAYSAGES MOBILISÉS

REGARDS CROISÉS SUR LES PAYSAGES DE LA TRANSITION

L'année 2022 a permis le lancement opérationnel de cette action de sensibilisation qui a mobilisé l'équipe du CAUE autour d'un objectif : interpeller les élus locaux et le grand public sur les dynamiques paysagères à l'œuvre et de s'interroger sur les évolutions futures des paysages du quotidien, subies ou souhaitées.

A l'heure où le dérèglement climatique, les défis des transitions écologiques, énergétiques et sociétales imposent des changements de pratique, « Paysages mobilisés » est l'occasion d'initier une démarche participative au plus près du terrain en découvrant ou redécouvrant les paysages d'Ardèche et en partageant les regards.

L'action, soutenue par le programme européen LEADER Ardèche³, s'est déclinée à travers trois dispositifs :

- De mars à octobre 2022, sept « marches paysagères » et sensibles ont permis de « pister les mutations » à l'œuvre autour de thématiques variées en s'appuyant sur le regard d'artistes, d'acteurs économiques ou associatifs, de chercheurs, de professionnels de l'aménagement du territoire...
- Un appel à photos a été lancé afin de recueillir le regard des ardéchois sur leur paysage du quotidien. Au-delà de la carte postale touristique, les photos récoltées offrent un regard sensible sur le territoire ardéchois, traduisant l'attachement à des paysages du quotidien mais aussi des interrogations quant à leur devenir.
- En s'appuyant sur l'appel à photos et à travers de nombreux entretiens avec des ardéchois, une recherche-action a été initiée en partenariat avec le CERMOSEM. Fanny URIEN-LEFRANC, docteur en anthropologie, a piloté cette étude dont les conclusions feront l'objet d'une grande exposition.

Rendez-vous est donné en octobre 2023 pour découvrir l'exposition « Paysages mobilisés » et participer au lancement du réseau départemental du paysage !

PERMANENCES ARCHITECTURALES

RYTHME ÉTABLI POUR LES PARTICULIERS

2022 a été une année classique pour la mission de conseil aux particuliers. **141 foyers ont bénéficié de rendez-vous** très majoritairement en visio. Les permanences en présentiel assurent un service sur quelques sites territoriaux mais le visio permettent une facilité et une réactivité plus importantes. Le fonctionnement mensuel (4 mardis, 2 vendredis et 1 jeudi) est clair mais sera sans doute ajusté.

Les créneaux programmés semestriellement ne sont pas tous pris et on constate une stagnation du nombre de rendez-vous effectifs depuis 3 ans. Le contexte actuel autour de l'inflation du coût de la construction n'est pas encore un marqueur fort mais le sujet apparaît.

Quelques créneaux sont concernés par la construction neuve ou pour des projets d'activités, souvent dans le suivi de projets d'aménagements de collectivités (lotissements, zones d'activités). D'autres rendez-vous sont d'ordre méthodologique ou stratégique.

Mais la rénovation est toujours et majoritairement le sujet de préoccupation principale des ardéchois. Souvent avec l'adaptation aux spécificités du bâti ancien.

Encore cette année, ce sont les habitants du sud et du centre du département qui mobilisent très majoritairement les conseillers. Et au-delà des rendez-vous, ce sont plus de 70 habitants qui ont bénéficié de renseignements ponctuels par téléphone (ou mail).

Plus globalement, l'autonomie des pétitionnaires, l'économie de moyens, la découverte du CAUE par les recherches Internet ressortent des permanences. Les réactions ou les retours positifs des particuliers qui bénéficient de conseils montrent l'intérêt de cette mission de service public.



EXPOSITIONS

LE CAUE UN HALL GRAND OUVERT

En 2022, quatre expositions sont venues habiller le hall d'accueil du CAUE :

- **André Ravéreau, leçons d'architecture** (association Aladar) du 21 février au 31 mars
- **Les initiateurs, expériences innovantes en Massif central** (CAUE 87, avec le soutien de l'ANCT et la participation de 7 CAUE) du 5 au 31 mai
- **Paysages en jeu** (Pays d'art et d'histoire du vivarais méridional, photographies de Tristan Zilberman) du 28 juin au 16 septembre
- **CaO, l'usine à chaux de Cruas** (photographies de François Lacour dans le cadre de Privas photo Festival) du 30 septembre au 18 novembre

Avec près de 400 visiteurs, le hall du CAUE a été très habité même si les différentes expositions n'ont pas toujours suscité la même curiosité. Les photographies de François Lacour ont rencontré un très vif succès qui s'est manifesté dès le week-end du Privas photos Festival, et qui s'est prolongé pendant un mois et demi.

La présentation d'expositions dans son hall est une opportunité pour le CAUE de se faire connaître du grand public, de faire découvrir ses missions et ses activités. C'est aussi l'occasion de créer ou de renforcer des partenariats, que ce soit avec des associations culturelles locales ou des structures aux missions proches, avec lesquelles le CAUE partage déjà des actions de conseil et de sensibilisation.

VERNOUX-EN-VIVARAIS

LECTURE DE PAYSAGE AVEC « LE REPÈRE »

Le CAUE, en partenariat avec la CTEAC (convention territoriale d'éducation artistique et culturelle) de la CAPCA et le centre de loisirs « le Repère de Vernoux », a organisé une sensibilisation paysagère dans le cadre du projet « Paysages Mobilisés ».

L'objectif de cette sensibilisation était de faire découvrir aux jeunes leur territoire et l'environnement dans lequel ils et elles évoluent en proposant une approche à la fois historique, sensible et questionnant le devenir des paysages.

Cette co-animation avec le Repère et le CAUE s'est déroulée autour de trois temps forts :

1. Un atelier de sensibilisation sur l'outil cartographique a permis de donner aux jeunes des clés de lecture et de compréhension du territoire à travers différentes cartes mises à leur disposition et de réaliser collectivement une « carte au trésor » sous la forme d'un puzzle géant.

2. La « chasse au trésor » a eu pour objectif de faire parcourir le territoire aux jeunes avec une approche sensible afin de questionner le paysage passé, actuel et futur. Différentes énigmes basées sur des lectures de paysages ont permis d'orienter la balade et de mener les jeunes au trésor : un kit d'aventurier. Des cartes postales anciennes ont alimenté la compréhension des lieux, leurs usages actuels et leur évolution.

3. Enfin, les jeunes ont pu réaliser une **video accompagnée d'une carte sensible** pour retracer le parcours de la chasse au trésor et de mettre en récit les paysages vécus et/ou rêvés à Vernoux avec les perceptions de chacun.

RDB, La Radio des Boutières, est venue interviewer les jeunes pour présenter l'initiative.



ANNONAY

« RÉCUP'ART » À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VISSENTY

Les enseignants de l'école ont souhaité vivre et faire vivre aux élèves une démarche artistique s'appuyant sur les notions du développement durable.

La production d'une œuvre artistique élaborée par les enfants a ainsi été lancée pour contribuer à l'embellissement de la cour d'école en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique.

En collaboration avec les services de l'Education Nationale (DSDEN) et de la DRAC, le CAUE a été sollicité pour accompagner la démarche de sensibilisation avec Sylvain RISTORI, artiste plasticien.

Le projet a été pensé en faisant le lien sur le territoire :

- valorisation du bois en tant que ressource locale,
- mobilisation des parents, services techniques de la mairie et entreprises locales pour la collecte de matériaux et leur recyclage,
- intégration des politiques de la ville en matière de développement durable (recyclage de matériaux bois, végétalisation des cours d'école) et de développement culturel (« Chemin des arts »),
- amélioration du cadre de vie des élèves dans l'école (embellissement, végétalisation, désimperméabilisation).

En 2022, une première étape de sensibilisation a été réalisée avec la réalisation de maquettes et d'ateliers en extérieur.

Rendez-vous est donné en 2023 pour le vernissage de l'œuvre et la poursuite de l'accompagnement du CAUE pour une réflexion globale sur l'aménagement de la cour d'école.



CAUE de
l'Ardèche

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

W W W . C A U E 0 7 . F R